

Réf: Dossier N° 050713

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AURORE SERVICES COTE D'IVOIRE » en abrégé « AUROSERV CI »

Siège social Abidjan, Cocody, SICOGI, Lot 583, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE SERVICES COTE D'IVOIRE »

en abrégé « AUROSERV CI »

Objet : La société a pour objet en Côte D'ivoire et à l'Etranger :

- TOUTE OPERATION DE SOUS TRAITANCE ;
  - TOUTES PRESTATIONS DE SERVICES
  - LA REPRESENTATION DE MARQUES ;
  - TOUTE ACTIVITE D'INTERMEDIATION ;
  - LA GESTION IMMOBILIERE ;
  - TOUS TRAVAUX DE BTP ET D'AMENAGEMENT FONCIER ;
  - LE DISIGN ET LA CONCEPTION INDUSTRIELS.
- Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

D'une manière générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'application ou le

développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, SICOGI, Lot 583, Ilot 0

Dirigeant(s) : M JOHNSON JEAN ANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06543 du 26/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32003/GTCA/RC/2021 du 26/10/2021

